

Le tract Faire vivre Sancoins appelle des remarques:

si l'état de lieux reflète une réalité
nous n'avons pas vu de véritable
programme

- **Des progrès oui mais...**
- En 17 mois (du 23 oct 2013 au 23 mars 2014) il s'est passé de bonnes choses mais rien sur les dossiers majeurs tandis que le bilan de 7 années au conseil général de Mr Paul Bernard est aussi mince qu'un papier à cigarette (mise en place seulement à titre expérimental de 6 kms de "fauchage raisonné à moyenne hauteur d'herbe" qui favorise la biodiversité, signature d'une dizaine de conventions Espaces naturels sensibles mais rien sur le grand projet "zone humide" interdépartemental et inter-régional...)

- **Les principaux dossiers sont toujours en attente:**
- **Les Grivelles:** ce n'est pas un problème de 56 000 € mais de plusieurs millions en réalité.
- La construction de 1973 -27 MF de l'époque font 20 millions d'euros d'aujourd'hui. Selon les fiscalistes socialistes et les économistes le potentiel valorisable oscille autour d'un million d'euros par an avec 800 000 € de frais de maintenance en état parfait (4%): non seulement il y a le problème du déficit annuel, mais il y a un surtout un projet à préciser alors qu'1 Million d'euros ont été investis récemment pour moderniser le marché et que
- 300 000 € vont l'être pour une mise aux normes partielle.
- Si à l'époque l'investissement n'avait pas coûté à la commune nous devons aider les professionnels à trouver de nouveaux financements pour un projet durable, pas uniquement tenter de colmater les pertes en passant de 23 400 à 28 400 € de recettes car bien sûr le compte ne peut pas y être!
- Par ailleurs le projet de centre routier a reçu l'avis de Mr Toulouse, exactement identique au nôtre concernant les impossibilités de rompre le vide sanitaire, la loi des installations classées, etc !!!
-

- **La chaudière** : c'est exact que l'héritage est lourd mais, comme pour l'autre procès en cours, quelle que soit l'opinion qu'on aie sur la gestion précédente,
- il s'agit de défendre les intérêts de la commune devant les tribunaux donc ne pas laisser passer aucun argument qui servirait la partie adverse.
- Les dépenses d'honoraires d'avocat ne cessent de s'accumuler et l'équipe ne sait pas nous expliquer seulement où nous en sommes: ni pour la chaudière ni pour la rupture du contrat de concession des Grivelles et il y a plus d'un an que nous avons demandé à quelle date les dires des parties (mémoires des avocats) ont-ils été déposés, le nombre d'entreprises assignées (il semble bien que l'assignation du bureau d'études ait été choisie par la commune en raison de la défaillance de l'entreprise principale de travaux ce qui a entraîné la mise en cause de toutes les entreprises), aujourd'hui l'expertise doit avoir été rendue mais nos édiles n'ont pas voulu ou su nous dire même quelle partie l'avait seulement demandée!
- Nous avons dû insister en conseil pour que Mr JL Raymond, qui connaît bien le sujet, puisse aider à conforter la position de la commune par des éléments objectifs techniques de dysfonctionnement car pour être persona grata dans cette équipe il faut être "un ami" ou dire oui en silence.
-
- **Les dossiers occultés:**
- Depuis 17 mois Mr Bernard, qui s'évertue à paraître en maître à penser, explique à qui veut l'entendre que tel ou tel dossier important n'est pas de la compétence communale, donc ne saurait être ouvert et donc qu'il est forcément, nécessairement, insoluble.
-
- Avez-vous vu Mr Bernard travailler un dossier, moi JAMAIS, ce qui ne l'empêche pas de toujours donner son opinion à tout le monde:

Projet TGV: Mr Bernard vote (comme tous les élus PS du Cher Sud et les élus de droite ou du Centre de Bourges qui eux souhaitent le trajet Ouest pour en bénéficier) pour le projet de train qui ne s'arrête pas! Allez expliquer ensuite alors qu'il fêtera ses 77 ans avant la fin du mandat - ce que nous lui souhaitons de faire encore longtemps après, car il est extrêmement sympathique et courtois- qu'il faut développer l'activité!

Ah bien sûr Mr le Député Galut avait enfourché dès l'abandon par JM Ayrault, Premier ministre de POCL-contrédisant en passant le très socialiste député DURON responsable du choix des projets d'infrastructures en France et qui soutenait la ligne TGV Centre **avec une gare autour de St Pierre le Moutiers** la trompe du soutien, aussi opportuniste qu'impériteux, à la rénovation de la ligne SNCF actuelle

(1 milliard d'euros de rénovation avec arrêt du trafic pendant 1 an pour 5 minutes éventuellement gagnées sur Paris Nevers, en pure perte contre 11 à 15 milliards mais 1h 15 de gain de temps, et avec une rentabilité interne -c'est à dire que l'investissement malgré un emprunt total (ou les fameux PPP) serait de fait entièrement financée par le million de nouveaux passagers à terme.

Seulement Mr Galut sait-il bien ce qu'est un calcul de valeur actualisée nette ?
En tout cas personne parmi la liste pour Faire vivre Sancoins n'est allé ni l'apprendre ni même participer à la concertation.

Poubelles et déchets:

Les habitants ont demandé voici 18 mois exactement (réunion publique de la même liste -moins les personnalités marquantes qui n'ont pas souhaité y participer du fait du sectarisme de ses têtes de liste) de réduire le coût du ramassage:

160 € par an pour 11 fois 2 conteneurs pour les personnes seules qui de surcroît trient les déchets, voire compostent sur place, c'est trop.

C'est autant que la taxe d'habitation d'une maison modeste.

Si l'on pense que 10 % des sancoinnais vivent avec 305 € mensuels c'est inadmissible.

Qu'ont-ils fait ? Rien, Mr Bernard qui cumulant les mandats et sa retraite aurait dû avoir, surtout en tant que socialiste, l'oreille attentive s'est contenté de dire que ça ne lui posait pas de problème et qu'il n'était pas au SMIRTOM

tandis qu'au mois d'août 2013, en tout bénévolat, je suis allé demander à M Thierry Vinçon, Maire sde St Amand et VP du SMIRTOM de renégocier avec M le Pdt du SMIRTOM la grille tarifaire: au moins pour les retraités et les foyers monoparentaux j'ai obtenu leur accord de principe.

Nos finances vont elles s'assainir en attendant sans changer radicalement d'attitude?

Pour notre part nous n'y croyons pas une seconde.

Bien sûr nous apprécions depuis 18 ans le sens de l'économie si inféodé aux valeurs paysannes que Mr Guiblin exécute avec le plus grand soin du détail, mais car il y a un mais et il est de taille...il faudrait une vision plus globale.

EXEMPLE 1

L'ancienne Maison de Retraite est toujours à l'actif de l'EPHAD actuelle. Un emprunt masque le besoin de financement à long terme du nouvel établissement:

il est à la charge des résidents pour simplifier mais avec une garantie communale (400 000 €) tandis que le vieux bâtiment saccagé par des "sauvageons" très récemment s'étiole et se dégrade de jour en jour. Interpellé au CA de l'EPHAD, le Conseil Général prétend qu'il faut attendre....que la solution viendra d'elle même comme si Sancoins était Lourdes?

Bien entendu nous devons aider la Directrice de l'EPHAD à résoudre ce problème complexe faute de quoi la garantie de la commune pourra être appelée

(La Direction des Finances Publiques reconnaît que des "provisions pour dépréciation devraient être faites" mais de ce sujet là pas un mot dans les programmes!

Que propose la liste Faire vivre Sancoins pour aider l'EPHAD: RIEN

EXEMPLES complémentaires

Les postes d'économies sont peu nombreux dans le budget de la commune encore faudrait-il les saisir lorsqu'ils se présentent. Est-ce le cas ?

2.1 Téléphonie: 30 000 € annuels (tous les employés ont-ils besoin d'un portable ? alors que partout les abonnements baissent et les services augmentent, ici c'est l'inverse)

2.2 EDF: partout EDF use de son quasi monopole pour facturer d'avance des consommations estimées. Néanmoins quand EDF souhaite se rapprocher des clients elle sollicite la commune pour mettre à disposition un local et du personnel communal. Que fait l'équipe, elle accepte sans discuter. Imaginez qu'une autre entreprise privée fasse la même demande, serait-elle même seulement reçue ?

2.3 Embauches de personnel communal/intercommunal: Si chaque entrepreneur sait qu'un nouvel employé peut mettre du temps à être entièrement opérationnel, pourquoi tant de précipitation à remplacer les départs alors que la gestion de ce personnel a posé de nombreux problèmes pratiques ? Etait-il à ce point urgent de remplacer Mme la Directrice des Services de la Commune alors qu'un tout nouveau poste identique a été créé à la Com Com ?

En tout cas attendre la fin des élections aurait permis d'économiser 5000 €.

Foin de tout cela.

Nous allons voir la masse salariale 1.2 millions d'euros augmenter au rythme des embauches et des promotions, toutes votées par cette équipe à 1.5 millions en fin de mandat tandis que la DFG n'augmentera que si le chiffre d'affaires de "nos" entreprises aura augmenté auparavant (loi du 1er Aout 2013).

2.4 Energie:

Le chauffage est le second poste de dépenses des communes (ici 40 bâtiments allant des Grivelles aux lavoirs, donc heureusement tous ne doivent pas être chauffés).

Le prix de l'énergie augmente de 5% par an ce qui revient à doubler en 10 ans. Fin 2013 le Pays proposait avec l'ADEME de financer l'étude thermique des bâtiments publics.

Nous avons demandé que soit pris en compte par les équipes d'ingénieurs indépendants les bâtiments essentiels, y compris la maison de santé intercommunale.

La commune n'a pas suivi : Mr Guiblin a classé verticalement la proposition de demande de subvention puisqu'il aurait fallu s'entendre avec M Monseau probablement.

- **NOTRE COMMUNE: un bilan optimiste**

- **Borne de camping car:** très bien c'était un engagement il est tenu, avec le concours (4500 €) de la dotation parlementaire de notre député PS.
- Pourquoi alors que partout ailleurs les bornes indiquent les "activités" même privées le lieu où prendre une douche, la liste des sites à visiter alentour,
- un plan des endroits à voir n'y at-il rien de tel à Sancoins ? L'Espace métal de Grossouvre, Le Château de Sagonne, Le Centre d'art au Donjon
- ne sont-ils pas ouverts au public? N'y at-il pas de restaurants alentours ? des chemins de randonnée dans la Commune?
- **Policie municipale:** 35 heures obligent cela fait 5h sur 24h de présence...et rien pendant 19h. Coût total sur 6 ans : 300 000 €
- Vidéoprotection, référent de quartier comme ailleurs dans le Cher, la Nièvre coûteraient le quart!
- **Est-ce ainsi que le temps qui s'écoule va redresser nos finances publiques ?**

-
- **Rythmes scolaires:**
- 3 embauches d'emplois d'avenir mais aucune école de la comm comm concernée, juste quelques classes de Sancoins, rien pour Saint Joseph,
- peu ou pas de concertation avec les enseignants.
- Chant choral, poterie s'annoncent fin 2014 c'est bien, mais pensez-vous qu'il y ait des débouchés pour nos enfants dans l'un de ces 2 secteurs ?
- N'a t-on pas mis la charrue avant les boeufs et que fera t-on dans 2 ans lorsque les emplois d'avenir ne seront plus subventionnés ?
- Pourquoi pas de concertation avec les autres écoles des communes avoisinantes, pas de recherche de synergie avec le numérique ?
-
- **Voirie:** très bien, même si le rond point doit être refait aux frais de l'entreprise, mais faut-il continuer à rendre imperméables les zones de parking
- alors que la station d'épuration déborde d'eaux de ruissellement ?
- Pourquoi ne pas créer un trajet à vélo pour la découverte de la commune -et pour les jeunes-?
- Faut-il continuer à goudronner des pistes cyclables (projet canal) alors que cela exclut le passage des chevaux et que les eaux de ruissellement emportent depuis la chaussée des composés hétérocycliques amphiphiles qui continuent à tuer les espèces rares ?

6 Propositions : quel contenu ??

Sancoins + attractif: ???

Ce projet va inéluctablement conduire à doubler les taxes locales et départementales, ce n'est pas le transfert des charges de la commune à la Com comm (piscine: + 1 salarié) ou les nouvelles charges (chenil, maison de santé publique) qui feront baisser les impôts sans une nouvelle direction plus sereine et moins sectaire.

Nous proposons en liaison avec Agenda21 et les fonds de l'Etat pour les régions rurales (ANAH), le programme de transition énergétique de trouver des aides pour isoler les bâtiments privés anciens et récents. Là il y a un gisement de pouvoir d'achat, d'activités pour les artisans et les commerçants, dans ce programme, point.

Recettes nouvelles:

en clair cela veut dire plus d'impôts!!

Taxe camping car : 40 véhicules x 15 € x 200 jours font 120 000 € de recettes potentielles avec 25 000 € de charges soit 95 000€ de mieux qui paient notre policière et laissent 45 000€ ...potentiellement mais l'année où le climat est à la pluie, cela ne fera qu'un quart de ces recettes, soit 30 000€ et donc **60 000€ de déficit** supplémentaire, toujours avec notre policière municipale...

Des emplois nouveaux : s'ils sont aidés cela veut aussi dire plus d'impôts!! Les socialistes sont les champions de l'inversion de la courbe programmée du chômage. Maintenant il faudra attendre fin 2014 ou 2015 voire au delà.

S'ils sont dans la fonction publique territoriale ces emplois, ce seront des impôts en plus!

Achever le PLU:

Depuis le 15 décembre le sénat ayant approuvé le projet de Mr Valls à l'assemblée nationale, les PLUs sont de la compétence exclusive des Communautés de communes. C'est le voeu exaucé des socialistes -et cela peut faire sens, surtout pour ce territoire rural-mais ces socialistes là l'ont-ils intégré ?

Quand bien même la commune poursuivrait, il convient de faire attention: dans le PLU il y a un document très important au nom barbare qui fonde toutes les destinations des terres et terrains en fonction d'une vision d'avenir (la taille de la population notamment). La comm comm a eheureusement proscrit les projets éoliens (essentiellement parceq qu'il n'y a pas de vent, la récente étude européenne montrant que ces projets dévalorisent l'immobilier chez les riverains jusqu'à plusieurs kilomètres étant probablement mal connue).

Ici c'est l'attractivité qui est le facteur déterminant de notre avenir!

Plus d'impôts locaux c'est MOINS d'attractivité.

De plus le nouveau découpage du canton, non seulement fera perdre sa place à Mr Bernard mais attisera la "rivalité" historique entre Dun qui est un satellite de Bourges et Sancoins.

Les aides à l'installation ne fonctionnent plus: la preuve aux Grivelles 2 entreprises seulement réellement nouvelles sur la za, les autres ont laisé des implantations vides sur la commune. Les friches excentrées ne se vendent qu'à de faibles prix.

A quoi va servir l'agrandissement de la ZA s'il n'y a pas d'accompagnement des entreprises existantes?

Pourquoi avoir déclassé des terrains constructibles sans demander l'avis des propriétaires dont les biens sont autoritairement dévalués ?

Pourquoi (laisser le CG18) faire un lotissement dans le virage de la déviation (rue des Fédérés) et dévalorisent les maisons individuelles de cette butte?

Diversifier et améliorer les activités péri-scolaires

Nous sommes unanimes : comment faire avec quel argent ? Telles sont les questions. 40 minutes de temps périscolaire au même horaire pour tous les enfants sont-elles à la portée de communes rurales?

Le sujet ne devrait-il pas être discuté avec toutes les écoles du canton et l'académie?

N'est-il pas possible de proposer des activités le WE ?

Où est la justice de l'école républicaine?

Les associations

Ce qui est fait est bien fait.

Est-ce conforme au principe d'équité ? Le doute est permis.

Repenser leur hébergement

Contre notre avis, mais à l'unanimité de sa liste y compris de ceux qui en bénéficieraient et qui auraient pu s'abstenir pour cette raison de prendre part au vote, une aide spéciale, sous la forme d'un engagement de location du Dojo de 6 ans renouvelable avec prise en charge du chauffage par la commune, a été pris en décembre 2013.

A ce jour et pour au moins 6 ans donc, le chauffage de ces locaux sera payé par la

commune alors qu'à chaque ouverture de la porte l'air est totalement renouvelé et redescendu à la température extérieure. Pourquoi 150 000€ ont-ils été engagés par une municipalité qui n'avait qu'un an de mandat ?

Pourquoi certaines associations à but non lucratif inscrites et fonctionnant régulièrement (les Amis du Donjon qui comptent pas loin de 100 personnes par exemple ne sont ni sur le site de la commune ni ailleurs) ne sont pas même mentionnées?

Pourquoi alors qu'il y a de nombreux champions en herbe -et qq anciens aussi- ne rien faire en direction du haut niveau ?

La culture

Monsieur Bernard nous affirmait alors que nous en parlions le lendemain de l'élection d'octobre, alors en accord avec M Guiblin, **"il n'y a pas besoin de culture à Sancoins"**! Péremptoire.

C'est dire si le développement va être important. Combien de conseillers connaissent le centre d'art Jean Baffier ? Très peu je crois.

Combien sont venus au Donjon, centre d'art contemporain? Un seul M Bernard, aucun autre, sauf les enseignants en formation sur leur temps de travail (offerte par les propriétaires depuis 3 ans gracieusement) ou accompagnant les enfants des écoles (aussi reçus gracieusement dans les lieux).

Comme à Sagonne, l'équipe "faire vivre" se propose donc d'accueillir toutes les opportunités payées par vos impôts (1 spectacle d'un soir en 17 mois contre 12 à Sagonne). Ne confond elle pas là faire et attendre que les autres fassent, pour s'en attribuer une improbable gloire ?

Il y a pourtant ici Nature 18, le Muséum, des associations scientifiques, une fantastique bibliothèque à Sancoins,

et demain si nous le voulons, des cours gratuits pour tous

émanant des meilleures universités au monde sur le net: quelles sont les propositions dans ce domaine ? Je n'en vois aucune...

Communication

2 rencontres annuelles, pourquoi pas ? C'est l'archaïsme le plus total, médiéval encore qu'à l'époque médiévale, chacun étant déguisé à ces fêtes, cela permettait de remettre en cause les excès d'autorité.

Mais pourquoi pas simplement élargir -officialiser par une sectorisation de "référénts élus"- l'action du seul Conseiller municipal -Dominique Civray- qui a chaque conseil rapportait toutes les questions que les habitants lui avaient adressées ?

Pourquoi pas un service en temps réel , bien entendu "modéré" pour ne pas transformer la concertation en foire aux questions d'ordre privé ou privatif, aussi par internet,

comme les documents du conseil communal et communautaire, partagés par tous via la fibre ou l'adsl, comme ils sont consultables sur place pour ceux que l'ordinateur rebute?

Le très haut débit est à proximité de la gendarmerie et du collège : il n'est pas prévu qu'il atteigne les hameaux.

